

Une initiative du

Consortium canadien sur le **trauma** chez les **enfants** & **adolescents**

LES RECHERCHES ÉMERGENTES

sur les traumas des enfants et des jeunes, et la pratique orientée vers le trauma

BULLETIN MENSUEL

Veille scientifique sur le trauma chez les enfants et adolescents.

L'INFLUENCE DE LA RECHERCHE SUR LES PRATIQUES ET LES POLITIQUES SOCIALES

RÉSUMÉ DU MOIS OCTOBRE 2025

Par Anouk Dekeuleneer, doctorante à l'Université Libre de Bruxelles

Résumés d'articles :

- *Culture, liens sociaux et prise en charge : le rôle du « capital de justice institutionnelle » dans l'amélioration du bien-être des enfants aborigènes et des îles du détroit de Torres placés hors de leur foyer.*
- *Ignorés, mal informés, exclus : une participation significative pour les jeunes bénéficiant de services de protection de l'enfance.*
- *Les expériences négatives vécues pendant l'enfance sont un facteur prédictif d'abandon du traitement chez les adolescents et les jeunes adultes souffrant de troubles alimentaires.*

Culture, liens sociaux et prise en charge : le rôle du « capital de justice institutionnelle » dans l'amélioration du bien-être des enfants aborigènes et des îles du détroit de Torres placés hors de leur foyer

Hamilton, S. et al. (2025). Culture, Connection and Care: The Role of Institutional Justice Capital for Enhancing the Wellbeing of Aboriginal and Torres Strait Islander Children in Out-Of-Home Care. Australian Journal of Social Issues, 60 (3), pp. 890-901. https://doi.org/10.1002/ajs4.70011

Introduction



En Australie, le taux de placement des enfants dits «aborigènes» est dix fois supérieur à celui des enfants non-autochtones et ce dernier est étroitement lié aux traumatismes historiques, à la pauvreté et aux inégalités structurelles. Il est reconnu primordial que ces enfants aient accès à leur culture, leur communauté et leur famille pour leur bien-être et leur développement, ainsi que pour une «restauration» optimale du traumatisme. Cependant, dans la pratique, cela n'est pas suffisamment mis en œuvre.

NOTIONS IMPORTANTES

Le «Capital Justice (personnel)» (CJP) renvoie à l'ensemble des ressources dont bénéficient les familles, les communautés et les individus pour comprendre le système de soins, s'y orienter correctement et interagir avec ce dernier de manière juste et équitable. Concernant les enfants aborigènes en situation de placement, un «capital justice» positif consiste en un respect des liens et contacts avec les Ainé.e.s, leur famille et des membres de la communauté, ainsi qu'un accès à des activités et savoirs culturels et aux organisation communautaires aborigènes autonomes. Cet accès dépend grandement de l'implication des institutions, renvoyant ainsi à la notion de «Capital Justice Institutionnel» (CJI).

OBJECTIFS

Cette étude analyse les facteurs institutionnels favorisant ou entravant un CJP positif pour les enfants aborigènes placés dans des structures non autochtones, ainsi que les efforts mis en place pour favoriser un CJP et CJI positifs.

MÉTHODES

Quatre groupes de discussions ont été menés avec 39 professionnel·les de services de placement non autochtones à Perth et ses environs.
Les données ont été récoltées, analysées et interprétées en étroite collaboration avec les détenteur.rices de savoirs experts en protection de l'enfance appartenant au groupe des «Ainé.e.s» et des membres aborigènes de l'équipe de recherche.

RÉSULTATS

1. CJI positif

Le CJI positif se manifeste lorsque les institutions **reconnaissent l'importance des liens familiaux et communautaires, soutiennent activement les connexions culturelles et font preuve de flexibilité et de créativité**.
Les participant·es décrivent des situations où :

- la mobilisation des familles et de la communauté permet d'éviter des réponses policières ;
- le maintien des liens fraternels est activement recherché ;
- des formes alternatives de connexion (lettres, messages, médiation) sont proposées
- des contacts au-delà de la famille nucléaire sont encouragés, compte tenu des nombreuses ruptures intergénérationnelles

Ces pratiques reposent souvent sur des **initiatives individuelles**, et non sur des mécanismes institutionnels formalisés.

2. CJI négatif

1. Les participant·es décrivent un **manque chronique d'informations culturelles et familiales** des enfants pris en charge. Ainsi, les travailleurs et familles d'accueil doivent «travailler à l'aveugle» ou combler eux-mêmes les lacunes. Cependant, certaines attitudes (peur, gêne, biais culturels, racisme, préjugés, minimisation de l'importance de ces connexions) freinent l'initiative des familles d'accueil.
2. Les **placements éloignés** de la communauté entravent le maintien de liens.
3. Le «Département» ne favorise pas les **rencontres entre familles d'accueils** et familles d'origine malgré les bénéfices potentiels reconnus par les professionnels.

CONCLUSION

Les pratiques actuelles perpétuent les dommages coloniaux et l'absence d'informations culturelles fiables empêche toute logique de « restauration ». Le changement doit être institutionnel et la prise en considération du savoir des Ainé.e.s et détenteurs-trices de savoirs communautaires est primordiale

IMPLICATIONS

Les auteurs et autrices proposent la création de forums réguliers de partage de connaissances culturelles, dirigés par des «Aîné.e.s» et impliquant les services publics, ONG et organisations communautaires autochtones, afin de renforcer le CJI.

QUESTIONS DE RÉFLEXION

- *Quels sont les obstacles et surtout leviers à la mise en place de pratiques favorisant un CJI positif ?*
- *Veillons-nous suffisamment à prendre soin de l'appartenance culturelle des enfants que nous prenons en charge et leur offrons-nous une prise en charge respectueuse de leur bien-être et de leur développement à ce sujet ?*

Ignorés, mal informés, mis à l'écart : une participation significative pour les jeunes bénéficiant des services de protection de l'enfance

Khan, A. & Ungar, M. (2025). Un/heard, un/informed, un/involved: Meaningful participation for young people receiving child welfare services. British Journal of Social Work (2025) 55, 1536–1553 https://doi.org/10.1093/bjsw/bcaf003.

Cet article explore la manière dont les jeunes perçoivent leur **participation**, ou absence de participation, au sein du système de **protection de l'enfance**, concernant leur prise en charge et les décisions qui affectent leur vie. Une participation implique que les jeunes soient entendus, correctement informés et activement impliqués dans les décisions, avec une réelle capacité d'influence.

Les témoignages de 33 jeunes âgés de 14 à 19 ans bénéficiant de services de protection de l'enfance en Nouvelle-Ecosse, au Canada ont été récoltés. Quatre thèmes centraux ont été mis en évidence :

1. Non/entendus : de nombreux jeunes ne se sentent **ni écoutés ni pris au sérieux**, même lorsqu'ils tentent d'exprimer clairement leurs besoins ou préoccupations. Selon eux, leur point de vue n'influence pas les décisions finales
2. Non/informés : ils décrivent un **manque d'information**, ou incohérence entre les différentes sources d'information, concernant leur situation, leur famille, leurs droits, leur placement et les changements à venir, générant ainsi **incertitude, anxiété et sentiment de perte de contrôle**
3. Non/impliqués : se sentent **exclus des décisions** fondamentales affectant leur vie
4. Face à cela, ils mettent en place des stratégies d'adaptation afin d'avoir une **forme de contrôle sur leur trajectoire de vie et d'autonomie** : rétention d'informations, la résistance aux interventions, le retrait relationnel et, dans certains cas, la fugue. Ainsi ces comportements reflètent des **réponses adaptatives** plutôt que comme des conduites déviantes.

L'absence de participation significative **affaiblit la relation de confiance entre les jeunes et les professionnels, réduit l'adhésion aux plans d'intervention et nuit au bien-être des jeunes.**



Il est essentiel de repenser les pratiques en protection de l'enfance afin de favoriser une participation réelle des jeunes, impliquant une **communication claire et continue, la reconnaissance des jeunes comme partenaires actifs et la création d'environnements sécurisants favorisant l'expression de leur point de vue**. Une formation des professionnels et des cadres institutionnels à ce sujet sont également primordiaux.

Les expériences négatives vécues pendant l'enfance sont un facteur prédictif de l'abandon du traitement chez les adolescents et les jeunes adultes souffrant de troubles alimentaires

Lindenbach et al. (2025). Adverse Childhood Experiences Predict Treatment Drop Out in Adolescents and Young Adults With Eating Disorders. International Journal of Eating Disorders. pp. 1-6. DOI: 10.1002/eat.24558

L'adversité vécue dans l'enfance (AVE) est associée à un risque important de développer des troubles du comportement alimentaire (TCA). Cet article questionne **l'impact de l'AVE sur la complétion du traitement dans le cadre d'une prise en charge pour TCA**. Une étude a été menée sur 128 patients âgés de 11 à 24 ans suivis au Calgary Eating Disorder Program (Canada) et répondant aux critères du DSM 5 pour un TCA. Il a été mis en évidence qu'un score **ACE** (Adverse Childhood Experience Questionnaire) **élevé était en effet associé à une probabilité significativement plus faible de compléter le traitement**, quel que soit l'âge ou le type de TCA. Cependant, **aucune ACE spécifique constituait un facteur prédictif indépendant** de la complétion du traitement après la pris en compte de l'âge, du diagnostic et des autres ACE. Cela suggère que l'impact des expériences négatives de l'enfance est **cumulatif** : ce n'est pas un type d'adversité isolé, **mais l'accumulation de ces expériences qui augmente le risque d'abandon du traitement**.

Etant donné que 4 des 5 items du questionnaire ACE relèvent de la maltraitance et que le 5e (consommation de substances au foyer) est un facteur prédictif important de cette dernière, les résultats suggèrent **un lien entre maltraitance et complétion du traitement**. L'étude n'a pas la possibilité de dire si l'abandon du traitement était dû spécifiquement à l'AVE ou à **une variable tierce** qui serait associée à la fois à un score élevé ACE et à l'abandon (p. ex., instabilité financière, instabilité de logement ou difficultés de transport).

Cette étude met en évidence l'importance **d'évaluer l'AVE dès le début de la prise en charge** afin de l'adapter aux besoins du jeune, notamment par des **pratiques informées et sensibles aux traumatismes**. En outre, plus ils/elles étaient jeunes, plus les participant.es présentaient un taux de complétion du traitement élevé, soulignant l'**importance d'intervenir précocement** et de manière adaptée.



GROUPE DE VEILLE SCIENTIFIQUE UNE OCCASION D'ÉCHANGER

Une fois par mois, nous réunissons un groupe de chercheurs, de praticiens, de décideurs politiques et d'étudiants pour lire et discuter des nouvelles publications de recherche sur les traumas chez les enfants et les jeunes et sur la prise en charge des traumatismes.

Nos étudiants tirent les points forts de ces publications et de ces discussions pour créer des bulletins de connaissances de la recherche à la pratique et aux politiques.

Nous partageons ces bulletins de connaissances basés sur la recherche avec les milieux de la pratique et des politiques qui travaillent activement à l'amélioration de la vie des enfants et des jeunes dans tout le Canada.

